

## **Concours du jeune auteur – Salon du livre d’Aubenas les 2 et 3 décembre 2023**

Mesdames et Messieurs les Professeur-e-s des écoles,

Comme les années précédentes, le Cercle des Auteurs ardéchois organise, dans le cadre du Salon du Livre d’Aubenas, un concours d’écriture à destination des publics scolaires.

Cette année, ce concours est placé sous le parrainage du journaliste **Jean-Claude BOURRET**, spécialiste des Ovnis, qui sera présent au salon pour signer un livre sur le thème du Voyage dans le temps : « **LES OVNIS VOYAGENT DANS LE TEMPS.** »

Il tiendra également conférences durant les deux journées du salon.

La thématique étant liée à l’air du temps, aux déplacements, de plus en plus vite et de plus en plus loin, nous proposons aux élèves du cycle 3 (Ce2 – Cm1 – Cm2) de rédiger un texte sous forme d’une nouvelle sur la thématique : **JE VOYAGE DANS LE TEMPS**

### **Infos techniques :**

- Nouvelle au format A4 de 1 page maximum
- Le document devra être tapuscrit en caractère TIMES NEW ROMAN caractère 12, interligne 1.
- Les paragraphes ne devront pas être séparés par un interligne supplémentaire, mais par un simple retour à la ligne.
- Le document devra contenir en Majuscules, en haut à gauche, le ou les noms des écrivains.
- Le titre de la nouvelle sera mentionné en MAJUSCULES sous les noms et sans interligne supplémentaire.
- Il sera possible de réaliser des textes collectifs (association de 3 élèves) qui ne devront pas dépasser 1 page par élève. (maxi 3 pages).
- Les actions collectives de classe entière sont acceptées et seront récompensées selon un forfait « livres bonifiés ».

Les productions sont à retourner par mail à l’adresse [salondulivreardechois@gmail.com](mailto:salondulivreardechois@gmail.com) avant le 20 novembre 12 h.

Un jury composé d’auteurs, journalistes et enseignants récompensera les lauréats par des chèques livres qui pourront être échangés durant les 2 jours du Salon du livre d’Aubenas contre des livres vendus par les auteurs présents.

L’enveloppe globale de chèques allouée à cette action est de 1000 € avec une enveloppe maximale de 50 € allouée par histoire transmise et retenue par le jury.

Pierre Antoine Courouble,  
Président du Cercle des auteurs ardéchois